

Thème : liaison lycée - enseignement supérieur

Exposé du cas

Le proviseur de votre lycée dresse un bilan du parcours des anciens élèves de terminale de l'établissement qui se sont engagés l'an dernier dans une première année d'études supérieures. Il s'aperçoit que : 25 % vont redoubler, 20 % sont réorientés vers des filières courtes et 10 % abandonnent leurs études.

En vue d'améliorer les résultats des élèves en première année d'études post-baccalauréat, le proviseur demande au conseil pédagogique, dont vous êtes membre, de réfléchir à des propositions pour renforcer la liaison entre le lycée et l'université.

Question

En tant que professeur de mathématiques, quels peuvent être vos moyens d'action et vos propositions pour répondre à cette demande ?

Documentation fournie avec le sujet

Document 1 : circulaire n° 2013-0012 du 18-6-2013 sur le renforcement du continuum de formation de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur (extraits)

[...] 2 - Dispositions pédagogiques permettant de renforcer le continuum de formation

2.1 Une orientation mieux construite...

2.3 Des dispositifs d'aide à la réussite

2.3.1 Les dispositifs de personnalisation de l'enseignement scolaire

Qu'il s'agisse du tutorat, de l'accompagnement personnalisé ou des passerelles, les dispositifs de personnalisation mis en oeuvre dans les lycées ont pour objectif de favoriser la réussite des futurs étudiants. L'accompagnement personnalisé poursuit plusieurs objectifs, dont la construction du projet personnel des élèves. Dans cette perspective, il permet le contact avec les établissements d'enseignement supérieur. [...]

2.3.2 Les dispositifs d'aide dans l'enseignement supérieur.[...]

Le Plan réussite en licence s'est par ailleurs traduit par de nombreuses initiatives innovantes en matière pédagogique telles que le contrôle continu, le tutorat pédagogique ou la désignation d'enseignants-référents.

Document 2 : rapport des inspections générales : évaluation des expériences de rapprochement et d'articulation des formations de premier cycle du supérieur entre lycées et universités, juin 2013 (extrait).

[...] Ainsi, le rapport sur les assises de l'enseignement supérieur et de la recherche, remis au Président de la République le 17 décembre 2012, dont le rapporteur général était Vincent Berger, insiste sur la nécessité de rapprocher les enseignements scolaire et supérieur. Pour ce faire, celui-ci propose :

- d'assurer une continuité entre le lycée et l'enseignement supérieur, en préparant les futurs étudiants aux méthodologies de travail universitaire ;
- d'encourager au sein des équipes pédagogiques les rencontres entre professeurs du secondaire et enseignants du supérieur pour échanger sur les pratiques, la coordination des programmes, etc. ;
- d'encourager les mobilités croisées d'enseignants entre le supérieur et les lycées ;
- d'encourager les étudiants à intervenir dans les lycées pour faire part de leur expérience ;
- d'encourager les initiatives permettant aux élèves des lycées de suivre un cours ou un cycle de conférences à l'université ; [...]